



Joselyne Brabant  
Maire de Dargnies

**Dargniésiennes, Dargniesiens,**

**J'ai le plaisir sincère de vous souhaiter une belle année 2017 avec ce qu'elle véhicule d'espérances, de souhaits et de projets individuels et collectifs. En tant que Maire, avec l'équipe municipale rassemblée à mes côtés, Je sais pouvoir compter sur le dynamisme de toutes les forces vives qui font vivre notre commune ; associations, bénévoles, enseignants, acteurs économiques, sans oublier nos anciens et nos jeunes qui offrent un bel exemple de vivre ensemble.**

**C'est donc pour moi, aujourd'hui, l'occasion de souligner leur engagement, à quelque niveau que ce soit, en faveur de notre commune comme de ses habitants.**

**Je ne commencerai pas cette cérémonie de vœux sans rendre un hommage tout particulier à l'équipe municipale qui m'entoure.**

**Je me réjouis chaque jour d'avoir à mes côtés des femmes et des hommes au cœur des préoccupations communales, qui, au-delà de leurs différences ont su réunir leurs compétences, leurs talents, dans le plus grand respect des uns et des autres, au nom de l'engagement qu'ils prenaient au service des habitants de notre commune.**

**Merci mes amis, pour cette formidable aventure que nous partageons et qui s'étend bien au-delà de nos fonctions d'élus !**

**J'étendrai cet hommage si vous me permettez au personnel communal, administratif et technique qui doit s'adapter à chaque changement de municipalité et qui fournit un travail exemplaire.**

**Nous formons une équipe, voire une famille et sans la bonne volonté de chacun, nous n'avancerions pas.**

**Une fois n'est pas coutume mais je vais poursuivre mon propos non par une mais des inquiétudes !**

**Inquiétudes face à la réforme territoriale déjà engagée et ce qu'elle pourrait encore donner dans les années à venir. Quelle sera, demain, la place de nos communes, pourtant espaces de proximité à nuls autres pareil ? Le dernier lieu de dialogue et d'écoute en direction de la population risque de disparaître au profit de grandes métropoles, voire de communes nouvelles qui pourraient vider l'échelon communal de sa substance. Le dernier exemple en date étant la fermeture programmée du Centre Médicosocial de Gamaches pour ne citer que celui-là !**

**A cet égard, l'année 2017, avec les échéances importantes qui s'annoncent, sera décisive !**

**Inquiétudes, quant à la situation financière de nos communes et plus largement encore des collectivités locales. Les perspectives financières faites çà et là quant aux collectivités françaises font froid dans le dos. Les recettes stagnent alors que les besoins et attentes de nos populations n'ont jamais été aussi fortes.**

**Pourrons nous demain, à notre modeste échelle locale et en dépit de notre bonne gestion faire face à cette crise sans précédent ?**

**Plus que jamais, nous avons besoin d'action et de solidarité pour affronter cette crise particulièrement vigoureuse !**

**Mais ceci étant dit les vœux ne doivent être l'occasion de se lamenter ni de se plaindre, c'est aussi un temps convivial, une trêve en quelque sorte qui nous permet de nous retrouver, de nous parler et d'espérer !**

**Et même si le tableau est noir, refusons de verser dans le catastrophisme et redressons la tête.**

**Cette période des vœux est aussi et surtout l'occasion de dresser un bref bilan de nos actions et de prendre quelques bonnes résolutions pour l'année 2017. Pour préparer demain et laisser aux équipes futures la possibilité de réaliser les projets que nous attendons tous, nous poursuivons notre programme de réfection de notre village comme nous nous y étions engagés envers vous voici plus de 2 ans maintenant !**

**Ainsi en 2016, un certain nombre de réalisations importantes ont vu le jour.**

- **En premier lieu, comme vous pouvez le constater, la rénovation totale de la salle des fêtes, peintures, rideaux, rideaux de scène et châssis**
- **La finition du parking avec l'éclairage, les bancs et les massifs**
- **Un accès aux ateliers par la rue de cornehotte et l'enfouissement des réseaux**
- **Le Démontage des cheminées aux ateliers et la remise en état de la charpente et de la couverture**
- **La Remise en état du local au stade, changement de porte et installation de fenêtres double vitrages que nous allons sécuriser pour limiter le vandalisme !**
- **La Réfection des pignons de la mairie et de l'école**
- **La Réfection du mur de la mairie côté jardin commun bibliothèque et salle de réunions**
- **L'Habillage de 3 transformateurs électriques**
- **Le Rejointoiement du local musique**

**Mis en service en 2015, la remise en état de l'aire de jeux au plateau suite aux actes de vandalisme répétés tient une place importante dans le budget.**

**A cela malheureusement viennent s'ajouter les dégradations au stade ou les plantations arrachées, méfaits de quelques désœuvrés en mal d'incivilités**

**Ce sont vos impôts ! Il est bon de le souligner. Ne pas signaler ce que vous voyez est synonyme de cautionner. Je rencontre trop souvent des personnes venant se plaindre mais refusant de me dire ce qu'elles ont vu !**

**En entretien courant nous avons procédé à la remise en peinture des grilles du monument et des bancs publics.**

**Poursuivi les illuminations de Noël ainsi que le fleurissement du cimetière et du chemin des écoliers, innové quelques nouveaux massifs au nouveau parking et intersections du village, procédé aux travaux d'entretien aux écoles et dans les lieux publics et reconduit le feu d'artifice du 14 juillet.**

**Le CIMETIERE : Après 3 années de procédure, la reprise des tombes abandonnées est arrivée au terme de la première étape, le procès-verbal**

définitif du 7 octobre 2016 a clôturer la phase administrative de la procédure. Les travaux de récupération ne pourront intervenir qu'après la réfection de l'ossuaire, des devis sont à l'étude.

**Le PLU :** L'instruction de l'élaboration du PLU démarrer en septembre 2011 est terminée. Le Conseil Municipal après en avoir délibéré en séance du 13 décembre 2016, a clôturé la concertation engagée pendant le déroulement des études et a arrêté le plan local d'urbanisme.

Nous en attendons maintenant le retour des services de l'état

**LE CHÂTEAU :** Les travaux de démolition et d'aménagement de terrain sont en phase terminale, la construction par l'OPSOM de 8 logements locatifs devrait voir le jour très prochainement. La réalisation de travaux d'effacement de réseaux dans la rue Henri Barbusse aux abords du lotissement OPSOM sera prise en charge par la commune, pour un coût estimatif de 18 863 €

**Les TAPS :** Après un temps d'adaptation bien légitime, ces temps d'activités périscolaires ont enfin trouvé leur rythme.

Bien que cette réforme imposée par l'état ne fasse pas l'unanimité, une cinquantaine d'enfants y participent chaque mardi.

## **LA COMMUNAUTE DE COMMUNES**

Dans le cadre de la loi NOTRe et de la réforme des collectivités locale, notre communauté de communes, comme beaucoup d'autres, était appelée à disparaître pour que soit créé un nouvel établissement publique de coopération intercommunal plus important tant en termes de nombre de communes que de nombre d'habitants. Une structure propre à relever les nombreux défis à venir que représentent notamment les nouvelles compétences qui nous seront imposées. Tout ceci dans un contexte de plus en plus difficile avec des charges qui ne cessent d'augmenter et des participations, de l'Etat notamment, qui vont en diminuant.

L'année qui vient de s'écouler a donc été une année transitoire de préparation de création d'une nouvelle communauté de communes au périmètre élargi à 7 nouvelles communes qui sont :

(Baromesnil, Mesnil-Réaume, Melleville, Monchy, St Pierre en Val, St Rémy Boscrocourt et Criel / Mer)

Le nouvel arrêté de périmètre est entré en vigueur au 1 janvier 2017, à partir de cette date, c'est donc une nouvelle communauté de communes avec un nouveau nom qui gèrera les compétences obligatoires, optionnelles et facultatives qui seront les siennes.

La communauté de communes Bresle Maritime change donc de nom et porte désormais celui de Communauté de communes des Villes Sœurs, ce qui n'a pas fait l'unanimité et donné cours à des débats animés !

Nous comptons désormais 28 communes contre 21 avant fusion et 38 402 habitants contre 32 282 précédemment.

J'invite chacun d'entre vous à prendre connaissance avec beaucoup d'intérêt du fascicule intitulé « lettre de l'entente » distribué régulièrement par la com dans chaque boîte aux lettres ainsi que du guide pratique distribué une fois l'an en début d'année, vous y découvrirez des trésors d'informations sur le

**fonctionnement et l'évolution de la Communauté de communes ainsi que les services rendus à la population. Cette invitation est aussi valable pour le Bulletin Municipal d'ailleurs qui demande un énorme travail pour finir au fond d'un tiroir si ce n'est la poubelle !**

**2017 verra l'aboutissement d'un dossier sur lequel nous travaillons depuis de longs mois ; la réfection complète de la couverture de l'église comprenant la couverture, la maçonnerie, le paratonnerre ! Que dans l'urgence, nous avons mis hors pluie l'année dernière.**

**Ce gigantesque chantier qui démarrera dans quelques semaines nous demande un lourd investissement financier à hauteur de 300 000 €. Notre église n'étant pas un monument classé, nous ne pourrions prétendre qu'à très peu de subventions mais nous devons y faire face. Il s'agit d'un patrimoine communal qu'il est de notre devoir de sauvegarder mais surtout l'église fait partie de l'histoire de notre village, de votre histoire, beaucoup d'entre vous s'y sont mariés, ont baptisé, communié leurs enfants et les ont marié à leur tour. C'est également le lieu qui nous réunis pour accompagner un parent ou un ami qui nous quitte.**

**Les travaux de couverture seront réalisés par l'entreprise BOCLET**

**Les travaux de maçonnerie par l'entreprise DE PIERRE**

**Les travaux du paratonnerre par l'entreprise PASCHAL**

**Toutes ces réalisations, qui font l'objet d'une large concertation, s'inscrivent dans un programme sur lequel nous nous sommes engagés devant vous. Le respect de ce programme de mandat est évidemment particulièrement important, à plus forte raison dans le contexte que j'évoquais plus haut.**

**Les engagements que nous avons pris et la parole tenue de conduire nos investissements à ce niveau doivent s'accompagner de notre capacité à les assumer tout en maintenant les taux d'imposition communaux restés inchangés depuis 2011. Faut-il le rappeler ? Je précise que je parle ici de la part communale, beaucoup font l'amalgame, à réception de leur feuille d'imposition avec la part départementale et la taxe ordures ménagères !**

**Vous pouvez constater que malgré la frilosité des dotations d'Etat, la municipalité maintient son engagement pour le développement de notre village et les finances se maintiennent positivement grâce à des investissements réfléchis, contrôlés, étalés dans le temps et une large partie de travaux réalisés en régie.**

**Je terminerai sur ce chapitre en saluant la compétence, le professionnalisme et la vigilance de notre secrétaire en charge du budget mais aussi le talent des négociateurs de devis !**

**Nous progressons et ça se voit ! De l'intérieur mais aussi de l'extérieur !**

**Nous avons beaucoup travaillé mais il nous reste beaucoup à faire ! Nous entrons dans quelques mois maintenant dans la 3<sup>ème</sup> année de renouvellement de mandat et nous pouvons être fiers du travail déjà accompli !**

**Beaucoup d'entre vous se plaignent de la vitesse excessive dans les rues de notre village et des risques que cela encourt !**

**Je répondrai à cela que le règlement du code de la route impose une limitation de vitesse dans la traversée des agglomérations que chaque citoyen responsable est tenu de respecter ! Néanmoins, nous sollicitons régulièrement**

**les services de la gendarmerie afin de positionner des zones de contrôle aux endroits les plus sensibles. Toutefois, d'autres possibilités sont à l'étude !  
A l'étude également pour 2017, une rampe d'accès à la place pour les poussettes et fauteuils handicapés**

**Mon rôle de maire, c'est d'anticiper l'avenir, de préparer notre commune aux enjeux et défis de demain et de répondre à vos attentes. Pour cette année et celles qui suivront, je souhaite que notre village poursuive son développement équilibré et harmonieux.**

**Pour compléter le panorama de notre vie locale, il faut aussi rappeler toutes les grandes rencontres festives, culturelles ou sportives qui donnent à notre commune sa notoriété et son attractivité.**

**A l'heure de conclure, qu'il me soit permis d'avoir une pensée pour tous ceux qui nous ont quitté cette année, ceux qui souffrent et qui n'ont pu nous rejoindre. Ils sont dans nos cœurs**

**Sur une note plus gaie, je souhaite la bienvenue à tous les nouveaux habitants venus nous rejoindre. S'installer dans un nouveau village est toujours une expérience délicate, il faut y trouver ses marques, apprivoiser les lieux et se tisser un nouveau réseau social. A travers cette manifestation de convivialité, nous vous souhaitons officiellement et surtout très chaleureusement la bienvenue. Bienvenue également à tous les bébés nés cette année à Dagnies !  
A tous, aujourd'hui, je veux vous donner des raisons d'espérer, de croire en notre avenir commun, nous avançons, malgré les difficultés parce que nous tenons fermement le cap !**

**Nous tous ici sommes prêt à ce combat dans lequel nous nous sommes engagés et où notre village à toute sa place à prendre !**

**Je vous remercie et encore Bonne année à toutes et tous ainsi qu'à vos familles.**